L'Ami de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No. 75 rue de Conférence.

NOUVELLES-ORLEANS.

MARDI MATIN 19 FEVRIER.

Les droits proposés sur les vins.

Voici d'après le projet de bill du tarif, quels seraient les droits sur les vins et liqueurs:

Sur tous les vins non mousseux importés en barriques ne contenant pas plus de 22 pour cent d'alcool, et évalués à 40 cents par gallon ou plus,—vingt-cinq cents par gallon; pour ceux évalués à plus de 40 cents mais pas au dessous de 40 cents par gallon—soixante cents par gallon; au-dessous d'un dollar par gallon — au dollar cinquante cents par gallon. Les vins de toute espèce importés en bouteilles, et non autrement taxés, seront sujets à un droit de cent pour cent *ad valorem*; pourvu que tout vin importé contenant plus de 24 pour cent d'alcool soit confisqué au profit des Etats-Unis; pourvu aussi qu'il soit alloué cinq pour cent et pas plus sur tous vins, liqueurs, cordiaux et esprits distillés fermentant, en bouteilles, à déduire de la quantité portée sur la facture à la pesée de la caisse.

Le champagne et les autres vins mousseux en bouteilles, contenant plus de deux pintes de un "quart" et plus de une pinte—six dollars par douzaine de bouteilles; contenant pas plus d'une pinte chacune et plus d'une demi pinte—trois dollars par douzaine; contenant une demi-pinte chacune ou moins—un dollar cinquante cents par douzaine; et en bouteilles contenant plus d'un "quart" chacune, il sera payé un cent des six dollars par gallon sur la quantité excédant un "quart" par bouteille. Mais toutes liqueurs contenant plus de 24 pour cent d'alcool qui seront saisies sous le coup de la loi seront confisquées au profit des Etats-Unis.

Les eaux-de vie et autres esprits manufacturés ou distillés avec des grains ou matières mûrières et non autrement tarifiés—deux dollars par gallon.

Sur tous les composés ou préparations dans lesquels les esprits distillés entrent comme élément de la valeur principale, il sera levé un droit qui ne sera pas moindre que celui imposé sur les esprits distillés.

Les cordiaux, les liqueurs, arrack, absinthe, kirsch, ratafia et autres breuvages spiritueux semblables ou amers contenant de l'esprit et non autrement tarifés—deux dollars par gallon de preuve.

Aucun taux ou droit moindre ne sera levé, collecté et payé sur les eaux de vie, esprits et autres breuvages spiritueux que ceux fixés par la loi pour la classe première preuve, mais ce droit sera accru en proportion de l'excédant de force au-dessous de la première preuve; et sur eaux de vie, esprits et autres breuvages spiritueux au-dessous de la première preuve ne paieront pas un droit moindre que 50 p. 0/0 ad valorem; et toutes les imitations d'eaux de vie d'esprits, ou de vins importés sous quelque nom que ce soit, seront soumis aux droits les plus élevés prescrits pour les articles véritables, et dans aucun cas le droit ne sera au-dessous de un dollar par gallon.

L'ale, le porter, la bière en bouteilles, trente-cinq cents par gallon; autrement qu'en bouteille vingt cinq cents par gallon.

Vermouth, le même droit que les vins du même ordit.

Fusil oil (vitrio') ou alcool amylique deux dollars par gallon.

SERVICE POSTAL ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS. — L'administration des postes fait publier l'avis suivant:

Les expéditions d'Angleterre des malles à destination des Etats-Unis auront lieu régulièrement, du Havre, le vendredi au matin, le mercredi, le vendredi et le dimanche (départ de Queenstown) au moyen des paquebots des compagnies Cunard, Inman et White Star Line.

Pour profiter des départs indiqués ci-dessus, les correspondances à destination des Etats Unis devront être expédiées de Paris au plus tard, la veille au matin (mardi, jeudi et samedi) par le train-poste partant de la gare du Nord à 7 h. 35 m. du matin.

Les correspondances destinées pour les envoyeurs, à être expédiées d'Angleterre sur N. W York au moyen d'autres services que ceux ci-dessus, seront taxées comme les lettres de la quantité portée sur la facture à la pesée de la caisse.

Le champagne et les autres vins mousseux en bouteilles, contenant plus de deux pintes de un "quart" et plus de une pinte—six dollars par douzaine de bouteilles; contenant pas plus d'une pinte chacune et plus d'une demi pinte—trois dollars par douzaine; contenant une demi-pinte chacune ou moins—un dollar cinquante cents par douzaine; et en bouteilles contenant plus d'un "quart" chacune, il sera payé un cent des six dollars par gallon sur la quantité excédant un "quart" par bouteille. Mais toutes liqueurs contenant plus de 24 pour cent d'alcool qui seront saisies sous le coup de la loi seront confisquées au profit des Etats-Unis.

Les eaux-de vie et autres esprits manufacturés ou distillés avec des grains ou matières mûrières et non autrement tarifiés—deux dollars par gallon.

Sur tous les composés ou préparations dans lesquels les esprits distillés entrent comme élément de la valeur principale, il sera levé un droit qui ne sera pas moindre que celui imposé sur les esprits distillés.

Les cordiaux, les liqueurs, arrack, absinthe, kirsh, ratafia et autres breuvages spiritueux semblables ou amers contenant de l'esprit et non autrement tarifés—deux dollars par gallon de preuve.

Aucun taux ou droit moindre ne sera levé, collecté et payé sur les eaux de vie, esprits et autres breuvages spiritueux que ceux fixés par la loi pour la classe première preuve, mais ce droit sera accru en proportion de l'excédant de force au-dessous de la première preuve; et sur eaux de vie, esprits et autres breuvages spiritueux au-dessous de la première preuve ne paieront pas un droit moindre que 50 p. 0/0 ad valorem; et toutes les imitations d'eaux de vie d'esprits, ou de vins importés sous quelque nom que ce soit, seront soumis aux droits les plus élevés prescrits pour les articles véritables, et dans aucun cas le droit ne sera au-dessous de un dollar par gallon.

L'ale, le porter, la bière en bouteilles, trente-cinq cents par gallon; autrement qu'en bouteille vingt cinq cents par gallon.

Vermouth, le même droit que les vins du même ordit.

Fusil oil (vitrio') ou alcool amylique deux dollars par gallon.

SERVICE POSTAL ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS. — L'administration des postes fait publier l'avis suivant:

Les expéditions d'Angleterre des malles à destination des Etats-Unis auront lieu régulièrement, du Havre, la veille au matin (mardi, jeudi et samedi) par le train-poste partant de la gare du Nord à 7 h. 35 m. du matin.

Les correspondances destinées pour les envoyeurs, à être expédiées d'Angleterre sur N. W York au moyen d'autres services que ceux ci-dessus, seront taxées comme les lettres de la quantité portée sur la facture à la pesée de la caisse.

CHAS. E. KELLS
—ET—
M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'office formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout ger dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.
juinv

$5.00 Dentier, $3.00 Dentier, $3.00
Dr Ch. MERMILLIOD.
DENTISTE,
196 Rue du Canal, près Remparts
Se charge de toutes les opérations concernant l'art dentiste, tel que raciclée de fer, $3.00 et au-dessus. Garantie un travail consciencieux.
Extractions de dents gratis tous les matins de 8 à 9 heures excepté le samedi, dimanche et lundi
6 déc—1an

Dr. B. DE VILLENEUVE.
HOMEOPATHE
Membre correspondant de la Société Médical Homœopathique de France.
Médecin de l'Opéra Française.
Résidence: 215 RUE BOURGOGNE, Près Dumaine.
CONSULTATIONS: de 2 à 4 heures
Cabinet de Consultations 132 rue du Canal près Carondelet.
Consultations de Midi à 1 heure.
Attention particulière donnée au traitement des maladies des dames. 8nov—1an

L'EPILEPSIE.
Guérison permanente au bout d'un mois par les célèbres poudres du Dr. Gomard.
A FIN de convaincre les malades de l'efficacité de ces poudres, nous leur en offrons un flacon, franco-port. Le Dr. Gomard étant le seul médecin qui ait guéri radicalement la épilepsie, il comme nous avons eu des milliers de personnes guéries avec ces remèdes nous n'EXPÉDIONS PRESQUE RIEN PAR REMBOURSEMENT, NOUS EMBOURSONS INVARIABLEMENT TOUT L'ARGENT qui AURAIT été dépensé, lorsque le malade n'aura pas obtenu un guérison permanente.
Le flacon grande boîte, $3.00 ou 4 boîtes pour $10. Envoi par la malle, dans toutes les parties des Etats-Unis ou du Canada, en payant C. O. D.
ASH & ROBBINS,
360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION,
Guérison positive.
Ceux qui, atteints d'affections pulmonaires, souhaitent la guérison, devraient faire l'essai des CELEBRES PILULES DU Dr KENNEDY. C'est le seul remède efficace contre la CONSOMPTION contre les MAUX DE GORGE et les MALADIES DES POUMONS. Nous sommes tellement persuadés des vertus de ces pilules que nous en expédions une boîte franco, sur réception de $1.00.
Ne se laisse pas tromper par des imitations. Ne se laisse pas tromper par des imitations. Ne se laisse pas tromper par des imitations.
Ne se laisse pas tromper par des imitations.
Ne se laisse pas tromper par des imitations.